

Procès Verbal du Conseil d'école du 18/06/2020**Membres présents :**

Enseignants : Mmes Muller, Giesi, Vogler, Crouvezier, Baumert, Zenadocchio, Goerger, Trepier, M., Jehl, Bolly.

Pour l'APEEEH : Mme Luthringer

Représentants des parents d'élèves : Mmes Ehrhart, Schmidt, Weber, Luthringer, M. Castagne et Braun

Représentants de la Mairie : Mme Mosser, M Mathieu

Périscolaire : M. Maître

1. Point sur la réouverture de l'école, nouveau protocole sanitaire

- Depuis le 14 mai et le retour progressif à l'école des CM2, puis des CP/CE1 et des CM1 et CE2 nous accueillons 90 élèves au total sur 178 inscrits. 36 élèves sont de retour à l'école des filles et 54 à l'école des garçons.

Détail des élèves accueillis à l'école jusqu'au 19 juin :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
21 élèves	12 élèves	20 élèves	17 élèves	20 élèves

- Points majeurs du nouveau protocole sanitaire allégé à partir du 22 juin :

- Respect des gestes barrière avec lavage des mains fréquent
- En espace clos, distanciation entre les personnes de 1 m latéralement lorsque cela est possible
- Respect de l'étanchéité des groupes classes (les groupes ne doivent pas se mélanger dans la cour ou dans les couloirs)

- Toutes les classes de l'école seront prêtes pour accueillir tous les élèves à partir du lundi 22 juin, grâce au travail de l'équipe enseignante et de l'aide apportée par les agents communaux.

2. Bilan sur la classe à distance

M. Jehl a rappelé que les enseignants ont dû s'adapter très rapidement lors de l'annonce de la fermeture des écoles. Le travail a été donné dès le vendredi après-midi afin de parer aux semaines qui allaient suivre. Des plans de travail ont ensuite été mis en place par chacun à distance. Globalement toutes les familles ont adhéré à ce qui a été proposé par les enseignants.

Du côté des parents, certains se sont exprimés et ont fait part de certaines difficultés inhérentes à la situation : essoufflement de la part des enfants, baisse de motivation sur la durée, gestion du télétravail...Quelques parents ont évoqué leurs inquiétudes quant à la rentrée scolaire (niveau des élèves). Les enseignants les ont rassurés en notant que l'adaptation et la prise en compte des compétences de chacun seront de mise, comme habituellement.

Par ailleurs, des parents ont évoqué le fait que cette situation aura permis à leur enfant de développer davantage leur autonomie.

M.Jehl en a profité pour remercier la commune qui a su réagir rapidement face à la situation et a permis la mise en place du protocole sanitaire. M. Mathieu a remercié quant à lui l'équipe enseignante et le directeur pour leur investissement tant dans le travail à distance que sur ce qui est fait en présentiel avec les élèves tout au long de l'année (projets etc).

3. Conséquence de la crise sanitaire sur les projets

Annulation d'un grand nombre de projets :

- Classes transplantées annulées
 - Classe de neige en Haute-Savoie (CP/CE1, CE2, CM1-CM2, CM2)
- Sorties sportives annulées
 - Rencontre d'athlétisme à Hilsenheim (5 classes)
 - Course d'orientation au Champ du feu (2 classes)
 - Sortie vélo – sécurité routière à la journée (2 classes).
 - Sécurité routière sur piste dans la cour de l'école des garçons (3 classes).
 - Sécurité routière pour les CE2 dans la cour de l'école (2 classes)
 - Sécurité routière dans le village pour les CM1
 - Les gendarmes auraient dû faire une demi-journée de sécurité routière (séance théorique et parcours d'adresse à vélo) pour les classes du cycle 3.
 - Défi « A l'école, j'y vais à vélo ! » : toutes les classes
 - Rencontre ballon capitaine (2 classes)
 - Courses pour ELA
 - Festifoot (3 classes)
 - Rencontre de handball (2 classes)
 - Rencontre d'ultimate (2 classes)
- Autres sorties : annulées
 - Oschterputz
 - Concours de dessin du Crédit Mutuel pour 5 classes
 - Kermesse de fin d'année à la salle polyvalente.
 - Interventions d'animateurs de la Maison de la Nature (3 classes)
 - Médiathèque de Wittisheim (toutes les classes)
 - Journée immersion au collège pour les CM2 annulée mais venu d'un assistant d'éducation à l'école qui présentera le fonctionnement du collège
 - Spectacle aux Tanzmatten (2 classes)
 - Ecole et cinéma (2 classes)
 - Opération ferme ouverte (3 classes)
 - Opéra (2 classes)
 - Musée à Strasbourg (2 classes)
 - Sortie patrimoine à Sélestat (2 classes)
 - Ce qui pourra se faire après le 22 juin :
 - Sortie canoë pour 2 classes (CM1/CM2 et CM2)
 - Interventions de la maison de la nature dans certaines classes

4. Rentrée 2020

- Rentrée 2020
 - Date de la rentrée : mardi 1^{er} septembre.
 - L'école bénéficiera de l'ouverture d'une 9^e classe : classe ULIS
 - La répartition des classes est la suivante pour 171 élèves :

CP	CP-CE1	CE1	CE2	CE2-CM1	CM1	CM2	CM2
21	10+10 =20	22	22	8+11=19	22	22	22
?	Mme Baumert et ?	Mme Giesi	Mme Vogler	Mme Borel-Nowak	M. Bolly	M. Jehl	M. Lorentz et ?

- L'école était sous la menace d'une fermeture de classe en raison de la baisse constatée des effectifs. Mais en raison de la crise sanitaire, les cartes scolaires ont été figées pour cette année. La fermeture de classe risque de se produire pour la rentrée prochaine de 2021.
- La demi-décharge du directeur sera reconduite pour l'année prochaine. Il travaillera donc à mi-temps dans sa classe.
- M Lorentz reviendra à l'école pour reprendre le poste de direction. Il est le titulaire de ce poste.
- M. Jehl a été affecté sur le poste de direction que pour l'année scolaire en cours.
- Mme Goerger, Mme Zenadocchio, Mme Crouvezier Christiano quitteront l'école.
- Mme Muller fera valoir son droit à la retraite. Une personne sera nouvellement nommée sur ce poste.
- Un exemplaire de chaque liste de fournitures scolaires sera disponible en mairie durant l'été.
- Les listes des élèves ne seront affichées que le mardi 30 juin car des modifications peuvent intervenir jusque tard dans l'année en fonction des arrivées et des départs.

Les listes de matériel et des élèves seront également disponibles sur le site de la Mairie.

5. Compte-rendu des comptes des coopératives scolaires de l'école pour l'année scolaire 2018/2019

Depuis l'an passé, il ne reste donc plus que 2 coopératives pour notre école.

Mme Muller est mandataire de la coopérative n°247 qui comprend 3 sous-parties, une pour chaque classe du bâtiment « Ecole des filles ».

M. Jehl est mandataire de la coopérative n°531 qui comprend 6 sous parties, une pour chaque classe du bâtiment « Ecole des garçons » et une commune pour l'ensemble de l'école.

Compte-rendu des comptes de la coopérative n°531 par M. JEHL (mandataire pour l'année 2018-2019) :

La seule rentrée d'argent est le 1/9^{ème} des dons de l'APEEEH, pour la sous-partie école.

Cet argent sert notamment à acheter des bonbons et à louer les jeux pour la kermesse, à assurer les élèves par le biais de l'OCCE, à acheter des jeux pour la récréation, à acheter les CD Approchants et diverses autres petites dépenses de fonctionnement.

Les 5 autres sous-parties, correspondent aux 5 classes de l'école des garçons. Les rentrées d'argent des sous-parties des classes sont les propositions de cotisation de rentrée par élève, les dons de l'APEEEH et les actions menées pour le financement des classes de découvertes. L'essentiel des mouvements de la coopérative 531 correspond au fonctionnement des 5 classes.

Le total des charges au 31 août 2019 s'élève à 50 593,46 €.

Le total des produits au 31 août 2019 s'élève à 62 830,54 €.

Compte-rendu des comptes de la coopérative n°247 par Mme Muller (mandataire pour l'année 2018-2019) :

La seule rentrée d'argent est le 1/9^{ème} des dons de l'APEEEH, pour la sous-partie école.

Les 3 sous-parties, correspondent aux 3 classes de l'école des filles.

Le total des charges au 31 août 2019 s'élève à 12 188 €.

Le total des produits au 31 août 2019 s'élève à 13 235 €.

6. Travaux en cours et à venir, budget communal

Actuellement la préparation de la future classe Ulis qui sera située à l'étage du bâtiment de l'école des filles dans l'ancienne salle de réunion est en cours.

La réalisation de WC intérieurs à l'école des filles avait été votée au budget de l'an passé. Les travaux sont en attente.

La création d'un espace « calme » autour des arbres à l'Ecole des filles et l'aménagement de bancs est en attente. Le matériel nécessaire a été acheté par la commune.

• Budget communal 2020 :

- Fonctionnement : 7600 € (Fournitures scolaires soit 800€ par classe, 800 € classe Ulis, dépenses direction à hauteur de 400€) fourniture du papier (limite de 1000€).
- Investissement : 5000 € pour l'aménagement de la nouvelle classe Ulis, 270€ pour un meuble de rangement matériel de cuisine à l'école des filles, 100 € pour un disque dur externe pour la direction, 500 € pour les livres de la BCD.
- Transport : vers la salle polyvalente, vers la piscine de Marckolsheim. Les entrées de la piscine sont prises en charge par la Comcom.
- Classes transplantées : subvention de 6 €/jour/enfant participant pour les séjours sans nuitées subvention de 8 €/jour/enfant participant pour les séjours avec nuitées
- Saint Nicolas : goûter (200 €) et spectacle (5€ par enfant maxi)
- Travaux : création d'un espace « calme » à l'École des garçons + aménagement espace vert.
- Connexion internet : raccordement fibre à prévoir

7. Sécurité

• Evacuation incendie

Un exercice sur les 2 réglementaires a eu lieu en début d'année. Il s'est très bien déroulé. Le 2^e prévu en fin d'année ne pourra pas avoir lieu en raison du protocole sanitaire en vigueur. Un rappel en classe des bons gestes à avoir sera tout de même fait dans chaque classe.

• Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)

Les 2 des 3 exercices réglementaires ont pu avoir lieu et se sont bien déroulés. Les scénarios retenus ont été l'attentat-intrusion, la présence d'un nuage toxique. L'exercice du séisme n'a pas pu avoir lieu en raison de la fermeture de l'école.

• Secourisme

L'enseignement du secourisme est obligatoire.

Mais malheureusement cette année, il n'a pas pu être travaillé dans toutes les classes et les interventions habituelles des pompiers en fin d'année pour les CM2 n'ont pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.

• Problèmes d'incivilités

En dehors des heures de classe, l'école souffre d'intrusion de personnes, de jeunes dans les cours des écoles, sous les préaux alors que l'accès à l'école est interdit par arrêté municipal. De nombreuses dégradations, salissures, traces d'urine, déchets (canettes, bouteilles, mégots, gobelets...) ont été constatés depuis plusieurs mois. Plusieurs actions ont été entreprises pour tenter d'y mettre fin. La commune a porté plainte auprès de la gendarmerie pour les dégradations constatées. Ces intrusions ont stoppé lors du confinement mais ont malheureusement repris avec les salissures et traces d'urine qui vont avec...

8. Bilan APEEEH

Mme Luthringer remercie les enseignants, la Mairie et son équipe.

La vente de bonbons a rapporté 326 € + 72 € (bonbon des Vosges)

La vente de chocolat à Noël a rapporté 1442€ et à Pâques 1081€.

La vente de miel a rapporté 272 €, celle de sapin 861€.

L'action Dessin d'école n'a pas pu se dérouler en raison de la crise sanitaire et sera reportée à l'an prochain.

Les ventes de jus de pomme ont rapporté 580€, bénéfiques entièrement reversés à l'association Lily. Une seconde action a permis de récolter 208 €.

Le marché de Noël a rapporté 950 €.

Le concours Dessin d'école de l'an passé a rapporté 254 €.

Les interventions lors des réunions de rentrée seront maintenues.

M. Jehl remercie l'APPEEH et félicite l'investissement des quelques bénévoles. Il précise que l'argent ne sert pas qu'aux sorties mais également à financer l'achat de matériel pédagogique ou de jeux pour la récréation.

L'équipe enseignante remercie Mme Luthringer Sandra, présidente de l'association depuis plusieurs années qui quittera la présidence en début d'année scolaire prochaine car son dernier enfant partira en 6^e, pour tout son travail et son investissement qui a énormément contribué à aider l'école. Elle rappelle qu'elle participera encore au conseil d'école du 1^{er} trimestre et effectuera ensuite une Assemblée Générale.

Elle précise également que le solde du compte de l'APPEEH est de 5 389€ et remet un chèque à l'école de 4 500€.

9. Modalité de vote pour les prochaines élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école

Le conseil d'école se prononce favorablement pour que les prochaines élections des représentants de parents d'élèves ne se fassent plus que par correspondance.

10. Questions des parents

- Mots de remerciement de 2 parents
- Question sur le remboursement des sommes gagnées lors des actions de financement pour la classe de neige annulée pour certaines familles de CM2

M.Jehl évoque le problème des familles dont l'enfant quitte l'école et ne pourra donc pas bénéficier de l'argent récolté lors des actions menées en faveur du financement de la classe de neige annulée. Certains parents se disent déçus par l'annonce. M.Jehl rappelle que les statuts de la coopérative scolaire n'autorisent pas d'effectuer de chèques aux parents pour leur reverser l'argent récolté au travers des actions menées par la coopérative scolaire. Il n'est pas possible d'envisager un remboursement en compensation du temps et des efforts investis par ces familles dans l'exécution de ces actions.

Pour compenser, il note qu'une sortie canoë est prévue prochainement et sera réglée par la coopérative entièrement.

M. Jehl remercie l'ensemble du Conseil d'école, l'APPEEH, la Commune, les enseignants et le Foyer pour leur investissement et leur travail fourni cette année.

Clôture de la séance à 20h20.

La secrétaire de séance :
Julie BAUMERT



Le directeur :
Sébastien JEHL

